



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 15 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 8 décembre 2022

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 15

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Christophe AVENA	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Monique BAYARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Céline TONOT	Madame Laurence GERBET	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Adrien GUENE
Madame Océane CHARRET-GODARD	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Noëlle CABBILLARD
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Cyril GAUCHER
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Patrick AUDARD	
Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Léo LACHAMBRE	

### Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Bénédicte PERSON-PICARD	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
Madame Catherine VICTOR	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Madame Céline RABUT	Madame Nadjouda BELHADEF pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
	Monsieur Marien LOVICHICI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT
	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Madame Christine DOS SANTOS ROCHA
	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à Madame Noëlle CABBILLARD
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES



---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**  
**Projets FUI Cocktail et Eauptic – Avenants de prolongation**

Par délibération en date du 5 décembre 2019, le Grand Dijon (devenu depuis Dijon Métropole) a apporté au laboratoire CIMEOS de l'Université de Bourgogne un soutien financier de 30 000 € pour le projet de recherche et développement « COCKTAIL » labellisé par le FUI (Fonds Unique Interministériel) dans le cadre du pôle de compétitivité Vitagora.

Par courrier du 9 mai 2022, CIMEOS informe Dijon Métropole que le projet a pris du retard sur le programme prévisionnel à cause des conditions sanitaires liées à la COVID-19 auxquelles ils ont dû faire face dès le début du projet et qui ont rendu les recherches, les travaux et l'industrialisation plus compliqués à mettre en œuvre. Dans ce contexte de force majeure, CIMEOS sollicite de Dijon Métropole une prolongation de deux ans de la convention initiale.

Le projet Eauptic se trouve dans le même cas de figure.

Par délibération en date du 28 septembre 2017, le Grand Dijon (devenu depuis Dijon Métropole) a apporté à l'INRA de Dijon (devenu depuis INRAE de Bourgogne-Franche-Comté) un soutien financier de 20 000 € pour le projet de recherche et développement « Eauptic » labellisé par le FUI dans le cadre des pôles de compétitivité Vitagora, Valorial de Rennes et Végépolys d'Angers.

Par courrier du 19 mai 2021, INRAE informe Dijon Métropole du retard pris par le projet du fait de la fermeture du centre INRAE de mars à mai 2020 suite à la crise sanitaire. Dans ce contexte de force majeure, INRAE sollicite de Dijon Métropole une prolongation de la durée initiale de réalisation du projet d'une année supplémentaire.

Au vu de ce cas de force majeure, il est ainsi proposé :

- de prolonger de 2 années la durée initiale de réalisation du projet « Cocktail » par un avenant de prolongation (ci-joint) ;
- de prolonger d'une année la durée initiale de réalisation du projet Eauptic par un avenant de prolongation (ci-joint).

**Le Conseil,**  
**après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer lesdits avenants de prolongation ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget des exercices concernés par le rythme de réalisation des projets FUI en 2023 et 2024.

SCRUTIN      POUR : 82                              ABSTENTION : 0  
                  CONTRE : 0                             NE SE PRONONCE PAS : 0  
                  DONT 15 PROCURATION(S)

Le secrétaire,  
Monsieur HOAREAU

Le Président,  
Monsieur REBSAMEN